

Une opération inscrite dans l'aménagement global Nantes-Poitiers

La liaison Cholet-Bressuire a été déclarée d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat du 24 octobre 2001. Le parti d'aménagement retenu consiste en la réalisation d'une voie nouvelle totalement déconnectée de la RN149 existante et permettant une liaison directe, de type voie express, entre la RN249 venant de Nantes et la déviation de Bressuire.

Cette voie rapide une fois réalisée s'étendra sur 38 km avec des échanges et carrefours dénivelés. Elle se substitue à l'itinéraire constitué par la RN 149 entre Mortagne-sur-Sèvre et Bressuire dont les caractéristiques et la capacité (route à 2 voies, sinueuse, traversant de nombreuses agglomérations et n'offrant que de très faibles possibilités de dépassement) n'étaient plus en adéquation avec l'importance du trafic, notamment celui des poids lourds. Elle permet de désenclaver le nord des Deux-Sèvres en le reliant au réseau national structurant. Elle apporte également une plus grande sécurité aux usagers et améliore les conditions de vie des riverains de la RN149.

● Un premier tronçon de 5 km de 2x2 voies en Maine-et-Loire mis en service en 2009

Suite à la déclaration d'utilité publique de 2001, l'État a décidé de réaliser un premier tronçon fonctionnel à 2X2 voies entre l'échangeur Cholet Sud de l'A87 et la RD33 sur la commune de Nueil-les-Aubiers en Deux-Sèvres.

Pour ce faire, une première section en Maine-et-Loire, de 5 km, a fait l'objet d'un financement au titre du Contrat Etat / Région 2000-2006 des Pays de Loire pour un montant de 20,257 M€ ; elle permet, depuis janvier 2009, de prolonger la RN 249 existante depuis l'A 87 jusqu'à la limite entre le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres (échangeur de la Tessoualle/ Loublande). Le barreau de raccordement entre l'A87 et Dénia, mis en service le 21 janvier 2002, a coûté 4,711 M€.

RN 249
Liaison Cholet-Bressuire

visite de chantier
11 juillet 2011

● La suite des travaux d'aménagement de la RN 249 à 2x2 voies engagés depuis mars 2011

La réalisation de la continuité à 2x2 voies de l'axe, avec aménagement des échangeurs de Dénia (RN249/RD160) et de l'A87/RN249 est une opération inscrite dans le plan de modernisation des itinéraires de la région Pays de la Loire (cf. annexe 1).

Ces travaux d'aménagement se dérouleront en deux temps :

Première phase : les travaux préparatoires sur l'échangeur de Dénia et la construction de trois ouvrages d'art

Elle consiste à construire deux giratoires au nord et au sud du giratoire existant de Dénia sur la RD 160 ainsi que trois ouvrages d'art (cf. schéma).

La construction des deux giratoires sur la RD 160 **s'est achevée le 30 juin** après 4 mois.

La construction de l'ouvrage de la RD 752 a débuté le 4 juillet 2011 avec la mise en place d'une déviation pendant 7 mois (cf.annexe 2). La construction des deux autres ouvrages se fait en dehors des voies circulées.

Deuxième phase : la réalisation de la section courante à 2x2 voies

Elle débutera en 2012 et consistera à réaliser :

- les nouvelles chaussées permettant le passage de 2x1 à 2x2 voies de la RN 249,
- l'achèvement de la construction de l'échangeur de Dénia avec réalisation d'un important ouvrage d'art,
- la construction de l'échangeur de la RN 249/A 87.

RN 249
Liaison Cholet-Bressuire

visite de chantier
11 juillet 2011

Les travaux actuels en quelques chiffres

● Les ouvrages d'art

3 ouvrages d'art à construire (1 passage inférieur au lieu-dit L'Audinière et deux passages supérieurs sur la RD752 et sur la nouvelle section à 2x2 voies de la RN 249).

● Les terrassements des deux giratoires

- 33,50 m de rayon extérieur et 9 m de chaussée annulaire,
- 17 300 m³ de matériaux extraits, entièrement réutilisés dans l'emprise du chantier pour la réalisation des remblais routiers, pour la confection de merlons de protection phonique et de modelés paysagers, pour la réalisation des couches de forme par traitement au liant hydraulique ou encore stockés, en prévision des besoins de la deuxième phase des travaux de mise à 2x2 voies.

● Les chaussées et l'assainissement

- 7 100 m³ de matériaux de chaussées mis en oeuvre pour la construction des 2 giratoires
- 1000 m de canalisations d'assainissement pluvial ;
- 2000 tonnes d'enrobé à module élevé ;
- 780 tonnes de béton bitumineux à module élevé ;
- 2910 m de bordures béton

RN 249
Liaison Cholet-Bressuire

visite de chantier
11 juillet 2011

Les acteurs du projet

● La maîtrise d'ouvrage

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Autres services du ministère associés :

- Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIRO)
- Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest (CETE Ouest)

● La maîtrise d'oeuvre

- Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIRO) – service ingénierie routière et ouvrages d'art de Nantes (SIROA)
- Maîtrise d'oeuvre aménagements paysagers et assistance architecturale ouvrage d'art : Groupement Lebrun/Lavigne/Chéron.

● Les entreprises sur le chantier actuellement :

- Coordination SPS : Apave Cholet
- Etudes géotechniques : Laboratoire régional des Ponts et Chaussées d'Angers
- Ouvrages d'art (PI 28/PI30/PI : Eiffage Construction Maine-et-Loire et Eiffage TP
- Terrassement/assainissement/couche de forme : Cholet TP
- Exploitation et signalisation temporaire : Direction interdépartementale des routes de l'Ouest - Centre d'entretien et d'intervention de la Séguinière (CEI)

RN 249
Liaison Cholet-Bressuire

visite de chantier
11 juillet 2011

Une opération financée par l'Etat et les collectivités locales

Le montant de ces travaux s'élève à 28 M€ financés dans le cadre du plan de modernisation des itinéraires (PDMI) selon la répartition suivante :

- Etat : 20,2 M€
- Conseil Général de Maine-et-Loire : 5 M€
- Communauté d'Agglomération du Choletais : 2,8 M€



RN 249
Liaison Cholet-Bressuire

visite de chantier
11 juillet 2011

